

Mail du 18/03/2020

Objet : Complément d'information pour les Indépendants (Artisans, Entrepreneurs Individuels, Gérants, Professions libérales...)

Bonjour à tous,

En complément de notre précédent e-mail du 17/03/2020 **concernant les Indépendants**, veuillez trouver ci-joint, **si vous pensez en avoir besoin**, un formulaire de demande d'aide financière exceptionnelle auprès de l'Urssaf des Indépendants.

Cette aide existait déjà avant le Covid-19, et pour l'instant, nous ne savons pas si cette demande sera prise en compte dans ce cas extrême ou si une autre aide "spéciale Covid-19" va être mise en place dans les prochains jours, en complément de cette aide ou en remplacement de cette aide.

Vous pouvez donc déjà compléter ce formulaire et l'envoyer à l'Urssaf des Indépendants à l'adresse indiquée sur vos bordereaux de cotisations 2020 que vous avez reçu en début d'année.

Vous pouvez également consulter les 2 liens ci-dessous pour + d'informations :

<https://www.secu-independants.fr/cpsti/actualites/actualites-nationales/epidemie-de-coronavirus/>
<https://www.secu-independants.fr/action-sociale/demander-une-aide/>

Enfin, pour votre information, l'Urssaf des Indépendants a indiqué que :

- L'échéance mensuelle du 20 mars ne sera pas prélevée.
- Le montant de cette échéance sera lissé sur les échéances à venir (avril à décembre).

Meilleures salutations.